

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - 01 45 51 34 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 MARS 1998



GENEVIEVE DE GAULLE
ANTHONIOZ :

Mes chères camarades,

Nous avons l'habitude de commencer notre assemblée générale en lisant la liste de celles qui nous ont quitté depuis l'année dernière. Je vais donc vous demander de vous lever. Nous observerons ensuite une minute de silence.

Lecture de la liste des décédées

Minute de silence

Puis notre présidente salue la présidente de l'Amicale de Ravensbrück : Marie-Jo Chombart de Lauwe, qui est aussi présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Enfin, elle excuse nos camarades retenues par l'âge ou la maladie.

Elle poursuit : je voudrais aussi vous dire ma profonde reconnaissance pour toutes les lettres si affectueuses que j'ai reçues de beaucoup d'entre vous au moment de ma remise de décoration de Grand'Croix de la Légion d'Honneur. J'ai fait ce que j'ai pu pour répondre à la plupart de ces lettres, mais peut-être celles de certaines d'entre vous sont-elles restées en attente. En général ce sont les plus longues, les plus gentilles que je mets de côté pour répondre longuement et, finalement, ce sont souvent celles-là qui restent sans réponse. Alors, je vous remercie vraiment du fond du cœur. Je dois dire que j'ai senti que cette décoration était aussi destinée à chacune d'entre vous. Il se trouve que j'ai été la première femme à recevoir cette décoration mais ainsi... j'ai fait la « trouée ». J'espère que bien d'autres suivront...

Au début de notre Assemblée Générale je voudrais rappeler que nous célébrons cette année, le cinquantième anniversaire de la **Déclaration des droits de l'homme** rédigée par René Cassin et qui, depuis, a eu une telle portée, a été lue, admirée et imitée dans quantité de pays.

C'est pour nous une immense fierté parce que, si nous avons été engagées dans la Résistance et si nous avons été déportées à cause de notre engagement ce n'est pas seulement parce que nous voulions la libération de notre pays, mais parce que notre pays était opprimé

par cette monstrueuse atteinte aux droits de l'homme qu'était le nazisme. Quand nous avons appris les premières persécutions, contre les juifs, si nous étions déjà résistantes, nous avons senti combien nous avions eu raison et nous n'avons pas cessé de sentir que nous avions de plus en plus raison au fur et à mesure que la guerre s'avancait, que les faits d'Hitler et ses sbires s'accomplissaient. Et nous l'avons senti jusqu'au fond de nous-mêmes lorsque nous avons été dans un camp de concentration. Personne mieux que nous les déportés ne sait mieux ce que c'est que d'être privé des droits les plus profonds d'un



(Photo D. Blondel)

être humain, d'être traité comme rien, d'être méprisé, d'être humilié au point où nous l'avons été. Rappelez-vous les terribles phrases d'Himmler : *jetons-les dans la boue, ils deviendront de la boue*. C'était bien pire que de nous condamner à mort, sans comparaison possible.

Geneviève de Gaulle Anthonioz s'interrompt pour saluer notre invitée Mme Christiane Desroches-Noblecourt.

Applaudissements

Elle poursuit : Ceci m'amène à vous dire, mes chères camarades, que cet engagement pour les droits de l'homme nous avons eu à le porter le reste de nos vies. Cela ne se manifeste pas toujours de la même manière mais nous reste au fond de nous-mêmes et nous réunissons encore aujourd'hui. Bien sûr il y a la tendresse, il y a le sourire que nous avons quand nous nous voyons les unes et les autres, mais il y a encore plus profondément cet engagement lui-même qui dépasse toute espèce de clivage, qu'il soit politique, qu'il soit idéologique, qu'il soit religieux, qu'il soit pour toute autre raison, sur ce plan-là, sur ce terrain-là qui est un des terrains essentiels où se jouent non seulement l'Histoire aujourd'hui, mais aussi l'Histoire future ; là nous savons que nous sommes immensément et profondément d'accord. Et nous commençons cette Assemblée générale avec cet esprit.

Nous allons modestement remplir nos devoirs puisque nous allons écouter le rapport moral et le rapport financier qui vont nous être faits par la Secrétaire générale et la Trésorière.

Nous voterons pour renouveler le Conseil d'Administration. Mais ce ne sont pas quelques vieilles dames – excusez-moi mais nous ne pouvons pas dire que nous sommes des jeunes-femmes – qui se réunissent comme cela pour se raconter des histoires. Il faut se souvenir que vous portez cette fierté en vous. Il faut qu'elle vous accompagne toutes malgré nos épreuves. Nous avons beau être cassées en deux, ne pas pouvoir marcher – il y en a qui sont venues vraiment avec beaucoup de difficultés – nous sommes là et fières d'être là, fières de ce passé et de ce présent et de ce futur que nous voulons continuer à préparer.

Je vous demande maintenant, mes chères camarades, de bien vouloir écouter avec attention le Rapport moral que vas nous lire Denise Vernay, Miarka – comment l'appelleraient-nous autrement – et ensuite si vous avez des questions à poser vous voudrez bien vous inscrire auprès de Mme d'Armaillé ou bien lever la main à la fin.

Applaudissements

4^e P. 46/16

RAPPORT MORAL

DENISE VERNAY,
Mes amies, mes camarades,

Le bilan de l'année qui vient de s'écouler se fera rapide, alors que nos activités se ralentissent !

En tout premier lieu, je tiens à évoquer au nom du Conseil d'administration et au mien, les figures de celles qui ont tout particulièrement œuvré pour l'ADIR : mes prédecesseures immédiates (« prédecessrices » n'existant pas !) à ce poste de secrétaire générale qu'elles ont assumé en menant une vie professionnelle active, je veux parler de Suzanne Hugonencq, de Jacqueline Souchère, toutes deux chères à notre cœur, de Paulette Charpentier, notre dévouée trésorière qui gardait le sourire malgré l'aridité de son poste, de Jacqueline Mella qui fut si présente pendant tant d'années, qui ne peut plus se déplacer et se joindre à nous. Elles nous manquent terriblement.

Je veux aussi rendre hommage à nos déléguées disparues : Cécile Troller il y a tout juste un an qui était membre d'honneur du Conseil d'Administration, Anne-Marie Parent qui fut notre déléguée pour les Alpes-Maritimes. Evoquons également la personnalité de notre discrète amie Jane Burin des Rosiers, disparue en mars 1997, membre du conseil d'administration de la Société des Amis de l'ADIR ; et puis, nos déléguées, empêchées par l'âge ou la maladie, qui aimaient tant être avec nous aujourd'hui, notre fidèle Andrée Astier, Raymonde Perrier de Lyon, Marie-Louise Bordet de Saint-Etienne, Suzanne Retru de Vichy, Bébé Thueux de Bretagne, Germaine Moreau de Cluny, Denise Place de Metz pas encore remise d'une opération. Pensons à Germaine Tillion, celle à laquelle nous devons tant et qui ne peut plus guère quitter son deuxième étage, où elle continue à travailler à ses livres, ainsi qu'à Anise Postel-Vinay qui regrette vivement d'être actuellement immobilisée.

Liste des décédées

Odette Balsarin de Chambéry, Marcelle Bardoinot de Contrexéville, Jeanne Burin des Roziers de Paris, Monique Carro de Paris, Antoinette Chrobak de Paris, Marie Comessie de Saint-Malô, Jeanne Crombet de Baisieux, Célia Cuiliko de Metz, Virginia d'Albert-Lake de Concaval, Marie Ethève de Saint-Quay-Portrieux, Huguette Guyon-Vernier de Saint-Germain-en-Laye, Solange Hartmann de Paris, Agathe Hirlemann de Eckbolsheim, Louise Jacquelot de Paris, Simone Joffre de Brunoy, Sophie Kleszczewski de Paris, Hélène Maspero de Paris, Hélène Maugé de Paris, Marie Moniot de Saint-Martin-d'Estraux, Lucie Morice de Fontenay-sous-Bois, Anne-Marie Parent de Golfe-Juan, Julienne Péan de Monnaie, Simone Piat de Paris, Marcelle Saltet de Nîmes, Marie-Henriette Sens de Paris, Yvette Toquet de Maisons-Alfort, Cécile Troller de Boulogne s/Seine, Colette Vilpini de Saint-Claude, Henriette Weill de Lille, Jeanne Wust de Colmar.

Après le deuil de Marie-Claude Vaillant-Couturier, la FNDIRP porte aussi celui de Charles Joineau, qui était vice-président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, et la Fondation de la Résistance celui de son secrétaire général Jean Brénas. David Rousset, qui fut le premier à employer l'expression retenue par tous les anciens déportés d'« univers concentrationnaire », s'est éteint en décembre dernier. La voix de Maurice Schumann s'est tue il y a à peine plus d'un mois.

Mais il y a eu aussi des joies. La dernière est la remise de Grand'Croix de la Légion d'Honneur par le Président de la République, Jacques Chirac, à notre Présidente Geneviève de Gaulle Anthonioz. Je le dis au nom de nous toutes, nous sommes très fières et très heureuses.

Applaudissements

Et là je vais faire une parenthèse, une entorse au Rapport moral, car ce morceau n'a pas été approuvé par le Conseil d'Administration, ce qui est le cas pour tout le reste.

Nombre d'entre vous ont voulu à cette occasion témoigner leur affection profonde à Geneviève et nous avons cherché ce qui pourrait faire plaisir à notre modeste et spartiate Présidente. Finalement nous avons opté pour des rosiers dont elle affectionne tout particulièrement les fleurs pour sa maison de campagne, un arbre fruitier – un pommier en l'occurrence – gage de l'avenir et un fauteuil léger et confortable pour s'asseoir dessous quand il aura poussé.

Applaudissements

Le surplus de cette collecte, beaucoup plus généreuse que prévu parce que tout le monde a voulu y participer, a été au-delà de ces modestes présents et nous avons décidé que, ce qui tenait le plus à cœur à Geneviève étant ATD-Quart Monde, tout le surplus sera versé sous la forme d'un chèque à ATD.

Applaudissements

On ne l'a pas encore fait parce que les plantations ne sont pas encore faites et que l'on n'a pas réglé la dernière note, mais c'est prêt depuis le 17 février !

Miarka remet un dessin à G. de G.-A.

GENEVIEVE ANTHONIOZ : qui a fait ce dessin magnifique ?

DENISE VERNAY : c'est ma petite-fille. Cela représente le pommier, avec une photo du fauteuil !

et une photo de Geneviève collée dans le fauteuil.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je vais encore interrompre le programme mais je ne peux pas laisser passer cela sans vous dire ma reconnaissance vraiment très bouleversée. Je ne sais si je suis spartiate, mais en général il en faut beaucoup pour m'émuvoir, mais là, vraiment, je suis très émue, très confuse aussi, parce que je ne méritais certainement pas cela, (*protestations dans la salle*) mais le choix des cadeaux me touche vraiment beaucoup, en particulier le troisième : parce que

j'aime bien la sieste dans les fauteuils, j'aime bien les roses et les pommiers, mais c'est vrai que j'aime encore mieux le Mouvement ATD-Quart Monde. Donc merci vraiment de tout cœur, merci Miarka, merci au Conseil, merci à toutes celles qui ont participé.

Applaudissements

DENISE VERNAY : Je ferme la parenthèse et reprend mon discours.

D'autres sujets de fierté, mais je ne peux les citer tous : les prix et médailles remis à Germaine Tillion et Gabrielle Ferrières, les décorations dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur et dans l'Ordre National du Mérite à nombre de nos amies. Nous leur adressons nos chaleureuses félicitations. Bravo aussi à notre nouvelle adhérente, Fernande Servagnat, qui réside dans la Marne !

De tout cela *Voix et Visages*, toujours régulièrement livré grâce à la compétence de Charlotte Nadel, nous a rendu compte, comme il nous rend compte de quelques-uns des ouvrages parus au cours de l'année : entre autres les entretiens de Germaine Tillion avec Jean Lacouture (*La traversée du mal*, ed. Arléa), le récit primé d'André Postel-Vinay (*Un fou s'évade*, éd. du Félin). La résistance et la déportation sont l'objet de si nombreuses publications que nous ne pouvons dans notre petit mais dense bulletin les recenser toutes, faute de place, faute aussi de lectrices critiques qui nous en adresseraient le compte rendu. Mes amies, si vous avez été séduites par l'une d'elles, faites nous part de vos découvertes et émotions. Vos articles seront les bienvenus.

A lire les rapports d'activité de nos déléguées, il est clair que le **Concours national de la Résistance et de la Déportation** mobilise une grande part de leur énergie ; elles sont aidées de quelques fidèles. Nous allons encore participer aux cérémonies qui nous sont spécifiques, mais c'est souvent chez nous, en privé, que nous recevons élèves et professeurs pour les sensibiliser aux valeurs que nous défendons depuis notre entrée en résistance. Le nombre de candidats ayant participé au concours 1997, qui avait pour thème général « Les Femmes dans la Résistance », a augmenté de 4,9 % sur celui de 1996. Les jurys départementaux ont sélectionné pour envoi au jury national 93 copies provenant de 557 lycées et 39 mémoires de 369 de ces établissements, 103 copies issues de 1 286 collèges et 119 mémoires venant de 1 094 collèges.

Il n'y a eu qu'un seul thème au concours de 1998, à savoir : *Entre les deux guerres mondiales, la France a largement accueilli des immigrés. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la résistance à l'occupant ? Beaucoup d'entre eux sont morts pour la France, soit au cours d'actions de résistance, soit dans les camps de déportation.* C'est un thème pour nous plus difficile à traiter directement, mais *Le Déporté*, la Fondation de la Résistance, *le Patriote résistant* ont préparé des dossiers. Ils sont accompagnés d'une bibliographie et nous permettent de faire face aux demandes de classes et aussi de lycéens et de collégiens isolés, intéressés par ce sujet moins connu.

Je n'énumérerai pas comme dans les rapports précédents les événements marquants pour nous de cette année écoulée, car il me semble qu'il nous faut résérer le temps que nous passons ensemble à une réflexion en commun sur l'avenir, celui de notre association dans le monde résistant, dans le monde de l'internement et de la déportation. Nos camarades des associations, fédérations, amicales, s'interrogent comme nous. Deux fondations ont déjà été créées pour assurer la pérennité de ce qui a sous-tendu les combats que nous avons menés et qui ont coûté la vie à tant de nos compagnes.

Qu'en est-il de ces fondations ?

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (la FMD) vous est déjà connue. Elle mène à bien ses différents projets. Ainsi le CD Rom dont je vous ai entretenus à plusieurs reprises est, enfin, en voie d'achèvement. Un premier morceau a été présenté il y a deux jours aux différents pilotes qui l'ont conçu. Il devrait être disponible bientôt, certes avec plus d'un an de retard, mais la tâche s'est révélée beaucoup, beaucoup plus complexe que prévu. La FMD occupe maintenant **un site sur Internet** et la mise au point d'un thésaurus se poursuit activement.

Que deviendra le conseil d'administration de la FMD quand les déportés n'y siégeront plus ? Comment ses membres fondateurs et autres seront-ils remplacés, cooptés parmi quelles personnalités ? Rien n'est encore défini.

Pas davantage de précision sur le conseil d'administration de la **Fondation de la Résistance** qui réunit vendredi prochain les « membres fondateurs » afin de pouvoir compléter son conseil d'administration par l'élection de six nouveaux membres.

Verrons-nous ces deux Fondations unir leurs moyens, trop faibles pour chacune individuellement en une conjoncture où les crédits et subventions sont de plus en plus improbables, où l'intérêt des dotations baisse avec celui des placements ?

L'ADIR peut encore faire face à quelques années d'existence, financièrement parlant, et notre trésorière, très attentive à nos ressources, fera pour nous le point. Mais nous sommes obligées de limiter nos terrains d'intervention comme nous limitons, hélas, nos rencontres.

Cette assemblée générale peut et doit être l'occasion à l'improviste d'un temps de réflexion. Le conseil d'administration a déjà ouvert le débat et demandé à Michèle Agniel, Charlotte Nadel et Yvette Farnoux d'examiner la question. Nous avons commencé à en parler ce matin à la réunion des déléguées, mais nous souhaitons vous entendre vous exprimer directement et spontanément, ce qui permettra d'orienter les futures propositions que nous avancerons l'année prochaine.

Pour la bonne marche de cette exploration, veuillez bien demander la parole et vous nommer dans le micro pour que nous puissions transcrire au mieux ce débat à l'intention de nos camarades qui n'ont pu se déplacer.

Je vous remercie. A vous la parole.

Applaudissements

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Vous avez donc la parole si vous le souhaitez, et je l'espère bien, intervenir ou poser des questions, demander des explications plus précises avant de procéder au vote du rapport moral.

NINETTE STREISGUTH (Savoie) : Je voudrais simplement remercier notre Secrétaire générale de se déplacer dans les départements et même d'avoir accepté une présence à la distribution des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Applaudissements

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Il est bien certain que nous avons une Secrétaire générale vraiment active et dévouée et que cela crée de véritables liens entre nos régions.

YVETTE LUNDY (Marne) : Je voudrais parler aussi du Concours de la Résistance et de la Déportation qui cette année a trouvé beaucoup de réticences. Il est préparé maintenant mais il est à remarquer que depuis qu'il a été créé, il n'y a eu que sept thèmes qui ont été réservés uniquement aux déportés. Alors peut-être pourrait-on parler de nous dans les années à venir ?

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Merci. Nous avons là une de nos Vice-présidentes, Jacqueline Fleury, qui participe au jury national ; elle va certainement rappeler cela à l'occasion et je crois que pour le moment nous avons fait une proposition qui tenait compte justement de cet anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce n'est d'ailleurs pas étranger à la déportation.

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je vais vous demander d'approuver ce bref, mais combien solide, Rapport moral qui représente beaucoup plus d'efforts qu'il n'y paraît en le lisant.

Le Rapport moral est approuvé à main levée à l'unanimité.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je donne donc la parole à notre vaillante Trésorière, Odile Benoist-Lucy.

Applaudissements



*Carmen, notre porte-drapeau à la fête !
(Photo D. Blondel)*

Liste des Excusées

Thérèse Adloff, Paule Adonis, Germaine Albisetti, Reine Alixant, Gabrielle Anglès, Simone Applegate, Françoise Archippe, Marie Ariau, Andrée Astier, Jacqueline Aubée, Madeleine Ayvaz, Marcelle Baron, Irène Barsacq, Raymonde Barthélémy-Lafarge, Blanchette Benoît, Jeanne Berger, Jacqueline Bernier, Madeleine Besserve, Ginette Billard, Anne-Marie Bizot, Jany Bloutet, Paule Bohé, Marthe Boissière, Raymonde Boix, Ida Bonzi, Marie-Louise Bordet, Roberte Boucher, Andrée Bouras, Ginette Bourgeois, Yvette Boury, Denise Breton, Lucie Brun, Marguerite Buchet, Suzanne Burdin, Berthe Chauvinc, Marcelle Chevallay, Paulette Choquet, Christiane Cizaire, Jeanne Clauvelin, Colette Coillot, Jacqueline Corbineau, Marie-Thérèse Couillaud, Andrée Coulon, Anne-Marie Creff, Renée Cugnet, Jeannie de Clarens, Rosine Degoulet, Germaine Della-Giacomo, Jane Deniau, Alice Derouet, Rose Deville, Catherine Dior, Germaine Distel, Jeanne Doireau, Léa Douheret, Renée Dray, Josette Dumeix, Cécile Dupont, Henriette Duvert, Fernande Escudié, Juliette Espitalier, Augustine Faure, Jeanne Fauré-Larue, Marcelle Favreau, Gabrielle Ferrières, Simone Floershen, Justine Fogel, Henriette Foissac, Marcelle Fontès, Yvonne François, Suzanne Fredin, Elisabeth Frangi, Yvonne Garcia, Hortense Garcia, Marie-Thérèse Gardy-Chartier, Odette Garnier, Eliane Garreau, Michelle Gasnier, Marie-Ange Gaudin, Alice Genty, Antoinette Gerentes, Agnès Gillet, Amélie Gimard, Marcelle Girard-Madoux, Gisèle Giraudeau, Andrée Grazélie, Ida Grinspan (Amie de l'ADIR), Colette Guérin-Néraud, Elisabeth Guillemin, Suzanne Guimet, Rolande Guyonvach, Denise Hayme-Bloch, Marie-Adeline Hébert, Madeleine Henry, Madeleine Hervé, Blanche Hiron, Jacqueline Hourcable, Germaine Huard, Marie-Reine Jacquemont, Boubou Jarassier, Claire Jenn, Marie Jenvrin, Adeline Kérangall, Denise Klossowski, Louise Labadie, Andrée Labrande, Renée Lacoude, Juliette Laffont, Yvonne Lamour, Madeleine Laroche, Andrée Larrieu, Rose Larrue, Suzanne Laurent, Anne-Marie Le Pallec, Eliane Le Rolland, Jeanne Le Roy, Colette Lebourgeois, Anne-Marie Leclère, Suzanne Léglise Duboué, Marie-Arsène Lengrand, Geneviève Lepoutre, Léon Lesaffre, Lauriane Leteul, Jeanine Lévy, Madeleine Lhugnot, Louise Liard-Le Portz, Simone Loche, Marthe Longetti, Renée Losq, Simone Louvion, Thérèse Loyer, Madeleine Lucas, Jeanne Magnan, Madeleine Maguin, Odette Marchelidon, Jeannette Marfray, Simone Marrelec, Marie-Odile Marx, Raymonde Maureau, Renée Maurel, Jacqueline Mella, Renée Merlaud, Maddy Mesplée-Lassalle, Jeannine Messerli, Jeanne Mieu, Andrée Mignot, Germaine Moreau, Jeanne Moufray, Jeanne Nélaton, Emilienne Noé, Monique Nosley, Marie-Louise Orrit, Lise Pastor, Marguerite Paugam, France Péjot, Solange Périchon, Odile Pérodeau, Raymonde Perrier, Fernande Perrot, Elisabeth Pesneau, Anne-Marie Philouze, Suzanne Pic-Horts, Denise Place, Marguerite Plancherel, Suzanne Plisson, Antoinette Porta, Anise Postel-Vinay, Gisèle Probst, Conchita Ramos, Yvette Raymond, Yvonne Reko, May Renault, Jeanne Rey, Rose Richard, Lucile Rigaud, Hélène Rival, Germaine Romang, Zofie Romanowicz, Marcelle Roumestan, Catherine Roux, Raymonde Roux, Lucienne Sabouillard, Alice Salmon, Marthe Schebel, Colette de Schwilgué, Monique de Schwilgué, Marie-Louise Seel, Marcelle Selingue, Elisabeth Sequestra, Charlotte Serre-Patachon, Fernande Servagnat, Yvette Sibiril, Madeleine Skarzynska, Suzanne Spiri, Claude Stein-Schoek, Marie-Catherine Strohl, Suzanne Suaudeau-Pouvreau, Andrée Thiersault, France Thouvenot, Marie-Germaine Thueux, Germaine Tillion, Anasthasie Turpin, Joséphine Udry, Janine Vallée, Françoise Van Compenolle, Jeanne Vandewalle, Lucienne Vanryckeghem, Wanda Vayssières, Marcelle Vignalles, Ginette Vincent, Marie-Rose Vogt, Marguerite Walter.

RAPPORT FINANCIER

Exercice 1997

ODILE BENOIST-LUCY :

Mes chères Camarades,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de la confiance que vous m'avez faite en me nommant au poste de Trésorière de l'ADIR, en remplacement de Christiane Rème qui, trop occupée par ailleurs, souhaitait être déchargée de ses fonctions. Elle a cependant eu l'extrême gentillesse de veiller quelques mois encore sur la trésorerie de l'Association jusqu'à ce que je sois suffisamment remise de mon accident de décembre 1996 pour prendre le relais. Je l'en remercie très chaleureusement, ainsi que de l'aide qu'elle a continué à m'apporter dans l'exercice de ma tâche.

Dans la présentation du rapport financier je m'efforcerai de ne pas vous accabler de chiffres, mais plutôt de vous donner des indications sur l'évolution de nos ressources et de nos charges, le détail, les comptes et le bilan pouvant être consultés à l'ADIR où ils sont déposés. Nos deux rapporteurs aux comptes les ont approuvés.

COMPTE DE RÉSULTATS : PRODUITS

Nos principales ressources proviennent, comme par le passé, des cotisations, des dons et des subventions.

pour un total de : 424 246 F

soit une diminution d'environ 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces ressources se répartissent comme suit :

Cotisations : 55 680 F (en légère diminution).

Dons : 331 556 F provenant :

– des Amis Américains pour la plus grande part, auxquels nous gardons une grande reconnaissance ;

– des Amis de l'ADIR ;

– du fonds de solidarité (don de 10 000 F de la Royal Air Force, don de 20 000 F de notre camarade Marcelle Itzkowitz, sommes versées en plus des cotisations).

Subventions : 37 000 F (sans changement) réparties comme suit :

– ONAC : 12 000 F

– Ville de Paris : 25 000 F

– Conseil Général des Hauts-de-Seine (reçus seulement début 1998, donc non comptabilisés en 1997).

En plus des ressources sus-mentionnées, nos produits sont constitués de :

Recettes diverses : 95 636 F

Provenant de sommes qui nous ont été versées en remboursement de dépenses engagées par l'Association. En tant que recettes pures, cette rubrique comporte les droits d'auteur (13 000 F) qui nous ont été versés par certaines de nos camarades, en particulier par Germaine Tillion à laquelle nous exprimons notre vive reconnaissance.

Produits financiers : 51 890 F (revenus des titres de placement – plus-values de cession de titres).

TOTAL DES PRODUITS : 571 772 F

COMPTE DE RÉSULTATS : CHARGES

Aide sociale : 67 841 F (dons annuels ou trimestriels pour contribuer au bien-être de certaines de nos camarades – fleurs à l'occasion des cérémonies). Ce poste est en baisse d'environ 8 %.

Bulletin Voix et Visages : 55 421 F (Le coût varie chaque année en fonction du nombre de pages du bulletin).

Ristournes aux sections : 15 500 F.

Salaires et charges sociales : 264 911 F (La légère baisse constatée est due au fait que nous avons réduit le nombre d'heures de ménage).

Frais généraux : 126 007 F (L'augmentation de 11 % environ par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement au fait qu'une partie des honoraires de l'expert-comptable et de la comptable pour 1996, ont été reportés sur l'exercice 1997).

Charges financières : 4 304 F (frais de gestion du portefeuille).

Amortissements : 7 248 F.

Sont également comptabilisées dans les charges les sommes avancées par l'ADIR tel qu'il apparaît dans la rubrique ci-dessus *Recettes diverses* (Produits) et remboursées par la suite.

TOTAL DES CHARGES : 620 890 F

La différence entre le total des charges et le total des produits fait ressortir un **déficit** de :

49 118 F qui sera reporté sur l'exercice 1998.

En ce qui concerne les **PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 1998**, tout porte à penser que, sauf événement imprévu, les dépenses n'excéderont pas celles du présent exercice et nous y sommes très attentifs.

Quant aux ressources il faut espérer que les subventions seront maintenues au niveau actuel et surtout que les dons ne seront pas en diminution. Ainsi que nous vous l'avons dit, ils constituent une part importante de nos ressources.

Toutefois si nous continuons à recevoir des dons des Amis de l'ADIR – et nous y attachons le plus grand prix – par contre les dons des Amis Américains comportent des sommes versées dans le passé et qui ne sont pas renouvelées. Ils ont permis de constituer un Portefeuille-titres, ajoutant ainsi des revenus au capital. Cependant, ni les revenus de ce Portefeuille, ni ceux de nos avoirs propres ne sont suffisants pour nous permettre de fonctionner, même en tenant compte des autres dons et des subventions. Cela nous oblige chaque année à amputer le capital,

d'où la nouvelle baisse des revenus. C'est un cercle vicieux.

Aussi, nous sommes amenés à penser qu'à moyen terme, c'est-à-dire cinq à six ans, notre Association n'aura plus les moyens financiers lui permettant de remplir les missions qu'elle s'est fixées. Il est donc raisonnable, comme le suggère Miarka, de réfléchir à l'avenir de l'ADIR.

Je regrette de devoir terminer sur cette note, mais les chiffres sont là qui nous rappellent à la réalité.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements

Puis, Geneviève Mathieu lit le rapport de la Commission de Contrôle établi avec Line Handschuh.

Applaudissements

NINETTE STREISGUTH : Ne serait-il pas possible d'augmenter les cotisations ?

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je dois dire que dans les cotisations que nous recevons il y a à peu près chaque fois, en tout cas très souvent, un don très généreux, mais c'est le nombre des cotisantes qui diminue un peu. Il y a peut-être le fait que nous avons perdu beaucoup de camarades cette année, et puis il y en a d'autres qui sont malades et qui ne pensent pas à la cotisation. Mais je ne pense pas qu'une augmentation modifierait beaucoup les choses, car nos camarades donnent en général beaucoup plus.

DENISE VERNAY : Sur le plan statutaire nous ne pouvons changer le montant de la cotisation qu'à l'issue d'une Assemblée générale extraordinaire. Donc si nous voulons le faire, il faut que nous la convoquions pour l'année prochaine. C'est tout un système. On l'a déjà fait il y a quelques années puisque nous étions passées de 50 à 100 F, mais on ne peut pas en Assemblée générale ordinaire décider qu'on augmente la cotisation. Donc si vous le souhaitez il faut qu'on annonce dans le *Voix et Visages* de décembre une Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu en même temps.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je vous remercie de vos interventions qui prouvent que le sujet vous intéresse. Nous allons noter dans le procès-verbal de cette Assemblée que vous souhaitez une augmentation de la cotisation qui ne prendra effet qu'en 1999. La majorité semble acquise pour l'augmentation de la cotisation.

Le Rapport financier est adopté à main levée à l'unanimité.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je remercie beaucoup notre Trésorière. Si vous le voulez bien nous allons encore, avant de donner la parole à Mme Desroches-Noblecourt, poursuivre un petit peu sur le thème de notre avenir. J'ai d'ailleurs été frappée et surprise de voir qu'une association s'était créée sous le nom de « *L'avenir de Mauthausen* ». Sans doute est-ce *L'avenir de l'Amicale de Mauthausen*, parce que l'avenir de Mauthausen, j'espère bien qu'il n'y en aura pas !

Avenir de l'ADIR

Donc, comme vous l'a déjà expliqué Denise Vernay nous nous sommes un peu étendus à la réunion des déléguées sur cette question, mais ce n'est qu'une première approche ; c'est que nous pensons qu'il faut mettre à la réflexion de nos camarades cette idée que nous ne pouvons pas indéfiniment continuer à exister comme nous sommes, avec les mêmes dépenses et les mêmes personnes. Alors, en ce qui concerne les dépenses nous pouvons encore subsister un peu, mais les personnes commencent à s'user. Cela devient très difficile d'avoir des déléguées ; il y en a que nous n'avons pas pu remplacer. Je ne sais pas comment on remplacera celles qui sont tombées récemment gravement malades. C'est la même chose d'ailleurs dans les autres associations. Nous avons donc demandé aux trois camarades que Miarka a nommées de bien vouloir étudier de près, faire une sorte de bilan de la question, et en particulier, elles nous ont fait un tableau très intéressant pour nous montrer ce que font les autres Associations ou Amicales. Pour les Amicales c'est relativement plus simple car elles avaient déjà introduit les familles et elles peuvent continuer sous la forme d'Amicales. Pour nous c'est beaucoup plus difficile parce que dans nos statuts nous devons obligatoirement avoir été résistantes et avoir été déportées ou internées. Donc c'est nous qui sommes membres.

Comme vous le savez nous avons une Association qui s'appelle la Société des Amis de l'ADIR et peut-être pouvons-nous dans un premier temps lui redonner un peu souffle et vie, et susciter un intérêt autour de cette Association qui nous soutient mais pour laquelle nous n'avons jamais beaucoup développé de participation. Nous les invitons bien sûr. Ainsi Mme Cahen-Salvador, qui est membre du Conseil, sera là ce soir aux cérémonies, à l'Etoile, et pour dîner*. Mais nous pourrions faire beaucoup plus de choses ensemble, soit dans les provinces, soit dans les départements, soit à Paris même.

Je pense qu'il serait intéressant pendant l'année qui vient que nous essayions de prévoir comment cette Société des Amis de l'ADIR – les Amis de l'ADIR devraient d'ailleurs porter un autre nom qui permettrait plus tard une fusion – et je pense que c'est ce qu'il faudrait faire en un premier temps. Naturellement **vous êtes toutes mises à contribution**. Vous qui êtes là et puis vous qui lirez ensuite le bulletin. Parce que c'est chacune d'entre nous qui va prendre sérieusement son carnet d'adresses en main et chercher qui peut entrer : il y a bien sûr les familles, les enfants de nos camarades disparues... Plusieurs le souhaitent et nous l'ont demandé. Il y a aussi les camarades d'autres Associations de jeunes qui se font formées, comme par exemple les Cadets de la Résistance, les Anciens lauréats du Prix de la Résistance et de la Déportation, enfin il y a d'autres personnes qui sont certainement sympathisantes. Vous qui êtes allées dans les lycées, dans les collèges, peut-être y a-t-il des professeurs ? J'en

ai vues par exemple l'année dernière au Lycée Hoche de Versailles qui étaient tellement attachées et passionnées grâce au travail de Jacqueline Fleury qu'elles auraient donné immédiatement leur adhésion si on la leur avait demandée, pour montrer leur attachement. Alors je crois que ce serait la première chose à faire dans un premier temps. Mais si vous voulez, j'ouvre maintenant le début d'un échange de vues et d'une discussion si vous avez d'autres idées. Nous n'avons pas encore eu beaucoup de temps pour y réfléchir, il faut bien dire la vérité. Enfin, nous avons eu ce travail fait par nos trois camarades que je remercie vraiment beaucoup.

Tout d'abord, que voulons-nous **conserver** qui nous paraît essentiel, que voulons-nous **transmettre** par-dessus tout et qu'est-ce qui nous semble maintenant le plus difficile à **maintenir** ? Faut-il continuer à maintenir les délégations sous leur forme actuelle. Est-ce qu'il faut que les cotisations soient directement versées au siège, puis leur quote-part renvoyée aux déléguées, ou l'inverse ? On peut avoir des avis très différents. Mais, premier stade : est-ce que vous participeriez, vous aideriez à un développement d'une Association qu'on peut appeler *Société des Amis de l'ADIR* ou tout à fait autrement, ou *Amicale des familles et des amis des déportées et internées de la Résistance* ? Enfin, il y a d'autres noms que l'on peut chercher.

ANDRÉE RIVIÈRE : Ce n'est qu'une idée bien sûr, mais nous sommes peu nombreuses à Lyon. Nous venons de faire le compte avec Suzon. Ne pourrions-nous pas regrouper avec la Loire, la Savoie et la Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes pour être plus nombreuses ? Faire des grandes régions ?

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Il y des grandes régions qui sont vides depuis longtemps : le Nord - Pas-de-Calais, Champagne-Ardennes.

ANDRÉE RIVIÈRE : Il suffit qu'il n'y ait plus de déléguée pour qu'il n'y ait plus personne, tandis que si il y a une déléguée ou deux dans la Région Rhône-Alpes on arriverait à maintenir quand même le reste.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Dans la région Rhône-Alpes, il y a une déléguée à Lyon et une qui est ici : Ninette Streisguth, de Chambéry, qui fait partie de la région Rhône-Alpes. Il y en avait une à Grenoble mais malheureusement elle a quitté ce monde.

ANDRÉE RIVIÈRE : Si on va amener des amis, il faut quand même se regrouper.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Voici une carte où les blancs marquent l'absence de déléguée, mais il y a des noirs qui sont très étendus, par exemple la section de Ginette Vincent va jusqu'à la frontière espagnole et elle commence en Charente.

DENISE VERNAY : De toute façon, même sur cette carte il existe des déléguées, mais nombre d'entre elles renoncent. Donc on ne peut pas les compter.

JACQUELINE FLEURY : Les lyonnaises viennent de nous dire qu'elles sont quatre. Elles ne se voient peut-être plus maintenant qu'à quatre dans les réunions, mais en réalité il y a seize inscrites qui payent leur cotisation.

DENISE VERNAY : Mais elles ne peuvent plus se déplacer.

JACQUELINE FLEURY : Mais on ne peut oublier celles qui ne peuvent pas se déplacer et il y en a dans tous les départements !

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : On ne les oublie pas !

THÉRÈSE VERSCHUREN : Pendant vingt ans je n'ai pu être active à l'ADIR et je n'ai même pas assisté à l'Assemblée générale, mais je lisais *Voix et Visages* depuis la première jusqu'à la dernière ligne dès qu'il paraissait. Et le jour où j'ai été libre je suis venue et j'ai été de plain-pied avec tout le monde. Je vous demande surtout de garder *Voix et Visages*, et s'il n'y a plus de déléguée qu'on s'adresse directement à la publication de *Voix et Visages* et qu'on envoie nos cotisations les plus fortes possibles ou des dons pour que cela paraisse encore.

Applaudissements

MARIE-SUZANNE BINÉTRUY : Pour continuer à faire vivre l'ADIR il me semble que nous pourrions faire appel à tous ceux, étudiants de maîtrise, de DEA, qui nous sollicitent pour nous demander nos témoignages. Ils sont nombreux et plusieurs d'entre eux continueront dans l'enseignement certainement, d'autres dans la recherche. Ils posent des questions, ils font des questionnaires quelquefois très précis, donc ce sont des gens qui savent de quoi ils parlent et je pense que là nous aurions peut-être un moyen de continuer l'ADIR.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : C'est une très bonne idée.

MARIANNE PFEIFFER (Strasbourg) : Je vais seulement depuis deux ans dans les écoles. L'année dernière il y a eu donc *Les femmes dans la Résistance*. Je vous avoue franchement que les enfants nous demandaient : « mais il existait un camp de concentration de femmes ? Je leur répondais : mais oui, Ravensbrück. — On ne connaît pas ! » Alors maintenant je m'efforce de dire que les femmes résistantes étaient à Ravensbrück et il faut qu'on le passe puisque les enfants ne le savent pas. On parle de tous les autres camps, excepté de celui de Ravensbrück.

Heureusement que Geneviève est passée à la Télévision et on en a parlé une fois, une seule fois. Ecoutez, vous n'osez pas le dire, mais tout le monde me le dit et moi, avec ma grande bouche d'alsacienne, je le dis !

Applaudissements

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Eh bien ! Vous voyez, nous avons encore de bonnes raisons d'exister, puisque **nous existions à ce moment-là** ! Donc c'est déjà une raison de continuer un petit peu puisque cette vérité paraît oubliée !

VIOLETTE MAURICE : A Saint-Etienne, les professeurs de faculté font un grand effort en utilisant, entre autres, les nouveaux moyens multimedia qui se développent, les CD-Rom. Ils travaillent à faire connaître la Résistance, dès le début, dès 1940 et dans ses divers as-

* Huit Amis de l'ADIR, nous ont rejoints à dîner.

pects. Ils travaillent avec et pour les Archives de Saint-Etienne.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Ce qui ressort de nos échanges de vues dès maintenant c'est que ce qui vous paraît important à maintenir c'est *Voix et Visages* et la participation au Prix de la Résistance et de la Déportation. Il faut que nous réfléchissions à la forme que cela peut prendre.

MICHÈLE AGNIEL : Je pense qu'il y a non seulement les professeurs de facultés mais aussi les professeurs de lycées qui sont très intéressés par la déportation des femmes. Il y a beaucoup de professeurs femmes qui sont intéressées parce que jusqu'à présent on ne parlait que des hommes justement. Je crois qu'on pourrait inclure beaucoup d'entre elles ou même les professeurs hommes dans les *Amis de l'ADIR* car tous me demandent de quelle Association je fais partie. Et ils sont beaucoup plus nombreux que les professeurs de Faculté. Nous allons beaucoup dans les lycées, beaucoup dans les collèges et ces gens-là pourraient certainement faire partie des *Amis de l'ADIR*.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Merci beaucoup.

MATHILDE BRINI (Strasbourg) : Je voudrais simplement déplorer la discréption de l'ADIR vis-à-vis de la publicité. Oh ! C'est un vilain mot ! Mais l'ADIR, en particulier en Alsace, est très peu connue. Par ailleurs je voudrais insister sur le fait que nous, en Alsace, nous sommes un peu des handicapées car peu de gens savent qu'il y avait autre chose que le camp de Schirmeck, et en particulier des camps de femmes, comme camps de concentration.

Applaudissements

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Bien sûr c'est de notre responsabilité à toutes.

MARIANNE PFEIFFER : Je voudrais ajouter que beaucoup d'élèves que je rencontre maintenant, fort nombreux et très intéressés à notre cas, demandent s'ils peuvent monter au Struthof. Ce qui est ennuyeux c'est qu'on est obligé de demander à l'école ou au lycée une participation pour les frais de transport. Alors je voulais demander à qui faut-il s'adresser pour avoir une subvention pour emmener les élèves au Struthof ? Il y en a qui sont venus de Nantes, de départements lointains, et pour eux cela a été pareil : on a dû payer leur déplacement.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je pense que dans un premier temps il faudrait vous renseigner auprès de l'ONAC, mais il y a probablement d'autres moyens d'avoir des subventions, soit par le Ministère même, soit par le Conseil général ou par le Conseil régional.

JACQUELINE FLEURY : En général ce sont les Conseils généraux qui donnent de l'argent pour le Concours. Nous recevons tous les ans 10 000 F du Conseil général pour nos voyages, et cela depuis trente ans.

EMMY WEISCHEIMER : Je voudrais dire que le Conseil général du Bas-Rhin paye régulièrement le voyage en car des élèves pour monter au Struthof. On ne peut pas encore de-

mander ailleurs. Ce sont les professeurs qui font la demande. Nous allons régulièrement au Struthof avec le car du Conseil général et dans l'après-midi on va dans les écoles où les élèves peuvent poser des questions. Le cas de l'Alsace est tout à fait spécial évidemment.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Donc le Conseil général fait déjà ce qu'il doit faire.

YVETTE LUNDY : Parallèlement au Concours, cela fait plusieurs fois que le Colonel du 34^e régiment d'Epernay demande que l'on aille informer – c'étaient d'abord les jeunes recrues, mais maintenant ce sont les jeunes officiers – sur ce qu'était la Résistance et la déportation. Or je crois que c'est bien parce que, s'ils n'ont pas connu le Concours à l'âge du collège et du lycée, cela peut leur apporter une information. J'y vais dans huit jours.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Merci Yvette.

ANNICK BURGARD : Je suis Conseiller technique pour la petite baraque-musée du Struthof. Je confirme tout à fait ce que dit notre camarade. Effectivement le Conseil général paye et a édité une petite plaquette très bien faite. Nous avons aussi Catherine Trautmann qui est très fidèle. Et certains jours d'été elle nous envoie 1 000 visiteurs à la fois. Il faut savoir qu'au Struthof il y a 200 000 visiteurs par an, que les étrangers les plus nombreux sont les jeunes Allemands avec des professeurs qui les accompagnent, qui leur demandent de prendre des notes, qui sont extrêmement vigilants. Il faut savoir aussi qu'en ce moment, en plein hiver, il y a tous les jours 800 personnes par jour au Struthof. L'année dernière, le 6 décembre, il faisait très froid, il y avait 200 jeunes Allemands qui attendaient à la porte avant l'ouverture à 10 heures et que dans la journée, il y a eu 400 personnes. Je crois qu'il faut attirer l'attention sur le Struthof et surtout attirer l'attention des pouvoirs publics qui n'aident pas toujours suffisamment. Pour ceux qui viennent de toute la France ce sont aussi les municipalités qui aident. Quelquefois ce sont les Fédérations régionales, les caisses des écoles qui aident.

Je vous dis également qu'un jour d'août dernier où j'étais présente il y a eu 2 600 personnes dans la journée. Nous sommes un des lieux les plus visités de France, alors j'en profite pour attirer l'attention : il y a dix ans nous avions neuf gardiens ; il n'y en a plus que quatre, qui ne peuvent plus faire face, qui sont complètement débordés, complètement démolisés. Il faut absolument intervenir auprès du Ministère des Anciens Combattants pour que vraiment ils envoient du personnel. La situation est tout à fait intenable. Il y a un très bon gardien qui vient de partir et les autres ont tous envie de donner leur démission. Ils ne peuvent plus assurer. Je veux dire aussi que le district, c'est-à-dire le Conseil général de la Vallée de la Bruche nous envoie tous les ans cinq jeunes à qui ils font des contrats emploi-solidarité parce que précisément nous n'avons personne ni pour aider ni pour garder le parking, ni pour les travaux d'entretien. Je vous demande d'intervenir auprès du Ministère.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Merci Annick. Je vous propose qu'après cette As-

semblée générale, dans les jours qui vont suivre, nous adressons une lettre au Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants en lui disant qu'au cours de cette Assemblée nos camarades alsaciennes ont attiré l'attention sur le fait qu'il y avait de nombreuses visites au Struthof et que le gardiennage était beaucoup trop insuffisant.

ANDRÉE GROS (des Charentes) : Nos interventions dans les lycées et collèges sont importantes car je pense aux falsificateurs de l'Histoire. Un Allemand m'a fait parvenir un livre intitulé *Tulle et Oradour, tragédie franco-allemande*. Je vais vous en lire quelques lignes seulement : *L'Eglise n'a jamais été mise à feu par les Allemands, au contraire. Des Waffen SS ont, certains au péril de leur vie, sauvé plusieurs femmes et enfants de la fournaise. Deux femmes parmi le groupe qui m'entourait – dit cet Allemand – me confirmèrent même qu'elles avaient été sauvées par des soldats allemands, faute de quoi elles ne seraient pas là aujourd'hui.* Alors vous voyez combien nos témoignages sont importants et qu'il faut rester vigilantes !

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Merci beaucoup. Je crois que nous allons être obligées d'arrêter notre intéressante discussion à moins qu'il y ait encore quelque chose d'essentiel à dire ?

ADRIENNE SAKAKINI (Marseille) : Le Conseil général chez nous est extrêmement généreux. Quand a lieu le Prix de la Résistance et de la Déportation il nous offre un car complet, c'est-à-dire cinquante places. Donc quarante-cinq élèves choisis par le Concours vont à la Citadelle de Besançon, visiter le Musée, puis au Struthof, avec cinq résistants et des professeurs. En plus de cela, nous allons aussi à l'Ecole militaire d'Aix-en-Provence où chaque année nous sommes très, très souvent demandées.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Merci beaucoup chère Adrienne.

◊

Faute de n'avoir pu soumettre à temps à Madame Christiane Desroches-Noblecourt, l'enregistrement de sa conférence, c'est dans notre prochain Bulletin qu'elle sera publiée.

◊

Elections

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Je suis obligée de poursuivre l'ordre du jour de notre Assemblée générale. Avant de voter j'ai à vous dire que Germaine Tillion ne se présente pas, elle nous a dit que maintenant sa décision était irrévocable : elle a quatre-vingt-dix ans. Donc vous ne trouverez pas son nom sur la liste de nos camarades ; mais nous l'avons nommée « membre d'honneur » de notre Conseil d'Administration, bien entendu, car sa présence nous a toujours grandement honorées, beaucoup appris et nous avons vraiment lutté plusieurs années avant d'accepter cette démission. Mais je crois que cette fois c'est irrémédiable !

Il y a donc un poste à pourvoir car nous n'avons pas eu de candidatures. Je voudrais à ce propos vous rappeler que si vous souhaitez être candidate au Conseil d'Administration il est temps car nous avons besoin d'une relève ! Il faudrait adresser – c'est notre règlement – vos candidatures pour qu'elles paraissent dans le bulletin deux mois avant l'Assemblée générale. Alors, pensez-y en 1999 car cette année nous avons trois membres du Conseil d'Administration à renouveler, je dis à renouveler car elles sont rééligibles : Ce sont : Yvette Farnoux, Charlotte Nadel et Françoise Robin.

Résultat du vote

Présentes : 86
Suffrages exprimés : 198
Sont réélues :
Charlotte Nadel : 197 voix
Françoise Robin : 197 voix
Yvette Farnoux : 196 voix

Rencontre Interrégionale

Maintenant je voudrais, pendant que vous allez voter, demander à Denise Vernay de nous dire quelques mots sur la prochaine rencontre interrégionale qui aura lieu comme vous le savez au mois de septembre prochain.

DENISE VERNAY : Cette année, nous avons l'Assemblée générale sur une seule journée : ce matin avec les déléguées et cet après-midi l'Assemblée générale. Nous nous quitterons après avoir été à l'Etoile et dîner ensemble, j'espère nombreuses, et où un certain nombre d'Amis de l'ADIR seront présents.

Nous avons cette année une Assemblée générale courte parce que nous avons une rencontre interrégionale en septembre. Elle aura lieu les **17 et 18 septembre prochains à Lyon** où nous ne sommes jamais allées, chose extraordinaire car c'est quand même une des capitales de la Résistance, en tout cas pour la zone sud, alors que nous avons visité un certain nombre de Hauts-lieux de la Résistance.

Il est prévu un programme que vous trouverez très rapidement dans le *Voix et Visages* mais je voulais vous donner les dates pour que vous les reteniez. Il est prévu d'arriver le mercredi 16 septembre au soir pour que nous puissions partir de nos hôtels respectifs vers 9 h 30 le matin du jeudi 17 pour aller visiter pendant deux heures le **Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation** qui est un centre de documentation et de travail qu'on appelle un Centre d'Histoire, dont la visite comme un musée, est très intéressante. Nous serons reçues par la Directrice-Présidente du Centre d'Histoire : Sabine Zeytoun. Puis nous irons déjeuner probablement au Cercle Militaire qui est tout proche où nous aurons une salle particulière. Puis nous irons dans l'après-midi entre 15 h et 15 h 30 déposer une gerbe devant la plaque apposée sur le mur de la **prison de Montluc**. Tout cela c'est le même quartier. Il y a un certain nombre de nos camarades de Lyon qui sont ici, d'autres qui ne sont plus à Lyon, mais qui sont passées à

Montluc et malheureusement il y a eu aussi un grand nombre d'otages qui ont été pris dans la prison de Montluc et fusillés dans différents lieux.

Après ce dépôt de gerbe à Montluc – qui est juste un dépôt de gerbe – nous serons reçues par les Anciens de Montluc. Nous irons toujours en car au **cimetière de Villeurbanne** où il y a un monument à la mémoire d'un grand nombre de fusillés, puis je pense que nous aurons peut-être le temps de nous reposer un peu à l'hôtel. Nous serons ensuite reçues à l'Hôtel de Ville de Lyon ; nous ne savons pas encore par qui car il faut écrire et nous ne l'avons pas encore fait. Le dîner est libre comme toujours car je sais que nos camarades qui se retrouvent souhaitent dîner plus ou moins, en tout cas se retrouver par petits groupes. Mais je trouve que Lyon est devenue une ville très belle, qu'il y a des vedettes ou des bateaux-mouches qui font un parcours dans Lyon illuminé et on peut envisager pour celles qui le souhaitent de retenir des places sur ce bateau où l'on peut dîner tout en voyant le paysage, surtout s'il fait beau. Les ponts de Lyon illuminés sont vraiment magnifiques ! Lyon est souvent une ville tout à fait méconnue. Et c'est dommage. En plus on ne peut pas beaucoup marcher parce que beaucoup d'entre nous ne souhaitent pas faire de longues marches. Voir Lyon d'un bateau cela peut être très agréable. On s'inscrira auprès de l'ADIR parce que ce sera une option possible.

Le lendemain matin, le vendredi 18 septembre nous prévoyons aussi de quitter notre hôtel à 9 h 30, toujours dans des cars qui seront des petits cars – d'abord parce qu'on prend moins de temps à attendre si on est moins nombreuses à monter et à descendre et ensuite parce que nous voudrions vous montrer la seule partie un peu touristique de nos deux journées. La ville de Lyon a été très rénovée. Il avait été question de vous montrer les fameuses traboules, mais il faut trop marcher... Celles qui voudront le soir pourront toujours le faire individuellement, mais on va essayer que les petits cars nous laissent tout près du **Vieux Lyon** pour au moins aller admirer les cours des vieilles maisons.

Nous quitterons la ville de Lyon vers les 11 h pour aller à la Côte Lorette, à **Saint-Genis-Laval** où il y a eu malheureusement là aussi des exactions et des fusillades et nous déposerions une gerbe. Nous serions reçues à la Mairie, puis nous irions, toujours dans nos cars à l'Hôtel Méridien de la Part-Dieu où nous pensons retenir dans un restaurant au dix-huitième étage pour avoir une vue sur tout Lyon ; s'il fait beau c'est très agréable. Vous trouverez tous ces renseignements dans *Voix et Visages*.

Je pensais que Lyon ne posait pas de problèmes d'hébergement. Apparemment je me suis complètement trompée, car on s'est déjà penché sur le problème. Notre déléguée qui n'est pas là (elle se déplace difficilement) qui m'a aidée à organiser ce programme, mais qui ne veut pas prendre en charge l'hébergement, a tout de même téléphoné à différents hôtels et s'est vue répondre que tout était déjà complet pour le mois de septembre parce qu'il y a beaucoup de congrès, de colloques. Alors, celles qui ont dans l'idée de venir, il faudra le

décider assez rapidement. On verra si l'on passe par l'ADIR ou par le Syndicat d'Initiative. Je me suis renseignée. Il y a deux hôtels qui sont tout près de la Part-Dieu, mais qui ont l'inconvénient de n'être pas tout près de la gare et cependant pas assez loin pour être prises en charge par un taxi. Il faut que je vois avec ces hôtels si on peut nous envoyer des petits cars aux trains principaux.

Vous trouverez tous ces renseignements dans *Voix et Visages* sur une fiche séparée mais je veux vous dire qu'il faudra vous décider pour l'hébergement assez vite.

GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ : Comme vous le savez, mes chères Camarades, nous allons aller dans un moment à l'Etoile. Qui souhaite déposer la gerbe ? Il faut deux personnes autant que possible de la même taille, qui ne l'ont jamais fait et en seront honorées.

Annick Burgard et Charlotte Nadel, de même taille, déposeront la gerbe à l'Arc de Triomphe.



IN MEMORIAM

CÉLIA CUILUIKO

En ce 21 novembre 1997, nous sommes réunis pour rendre un dernier hommage et dire adieu à notre amie Célia. Qui était

Célia ? Une jeune Lorraine de moins de 20 ans qui, dans les années quarante, ne voulait pas accepter la défaite de la France. Résister était pour elle nécessaire et évident. En 1942 et 1943, elle fit de nombreuses fois passer la frontière à des prisonniers évadés ainsi qu'à des jeunes requis au service du travail obligatoire (STO) qui ne voulaient pas travailler pour nos oppresseurs. Et puis, un jour, elle fut arrêtée. Après des interrogatoires brutaux, elle fut incarcérée dans une prison allemande pendant neuf mois. Le pire vint ensuite, quand elle fut transférée dans les horribles camps de concentration de Ravensbrück et de Buchenwald.

Sa jeunesse, sa force de caractère l'aidèrent à tenir.

En 1945, ces camps libérés, elle regagna la France. Mais, après avoir retrouvé sa patrie, elle ne dit pas *Maintenant, c'est fini !* Il y avait beaucoup à faire : exalter le souvenir de celles que nous avions laissées là-bas, maintenir les liens entre eux de ceux qui étaient revenus. Dès que sa santé le lui permit, elle s'engagea dans plusieurs associations patriotiques, dont la nôtre, l'ADIR.

Elle était, depuis tout ce temps, notre porte-drapeau. Etre porte-drapeau est un honneur mais un honneur qui demande courage et abnégation. Il faut être constamment disponible : elle l'était. Il faut être présent, qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente ! Célia était

Célia Cuiluiko (suite)

toujours là, seule fine silhouette féminine au milieu de ses camarades masculins. Aujourd'hui, son drapeau veille sur elle, porté par un de nos camarades ancien combattant. Qu'il en soit ici remercié.

Célia était simple et vive. Elle aimait rire, danser, communiquer. Après notre dévouée Suzette Thiam, elle a été notre chargée de relations, préparant nos réunions mensuelles et chaque année notre assemblée générale. Elle était aussi le lien avec les diverses associations militaires et de résistance. Elle faisait tout cela avec entrain et dynamisme, se déplaçant sans compter. Elle semblait ne pas devoir vieillir...

Pour son action durant et après la Résistance, de nombreuses décorations lui avaient été décernées : Officier de la Légion d'Honneur, elle était également titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palme, de la Médaille de la Résistance, etc. On m'excusera de ne pas les citer toutes.

La maladie a eu enfin raison d'elle, mais elle est allée jusqu'au bout de ses forces et de son courage. Le 3 novembre dernier, lors de notre réunion mensuelle, j'étais absente pour cause d'opération. Bien que déjà souffrante, elle a animé cette rencontre. Quand je suis rentrée, elle m'a dit : « je n'étais vraiment pas bien, mais j'y suis allée quand même. C'était mon devoir ».

Oui, Célia était une femme d'honneur, de devoir et d'amitié. Elle va beaucoup nous manquer. Elle était notre rayon de soleil. Son souvenir restera intact parmi nous et, comme elle, nous continuons à œuvrer pour la mémoire de la déportation, pour la France et la Liberté.

J'aurai une pensée particulière pour Marcel, son époux, près d'elle depuis près de cinquante ans, pour sa fille Josyane, pour son petit-fils Alexandre qu'elle chérissait ; pour sa famille et aussi pour Andrée, sa camarade de captivité, son amie de toujours, ces êtres pour qui ce départ inattendu va être particulièrement cruel.

Célia, ta vie fut grande et généreuse. Tu as bien droit au repos. Nous te disons : « Au revoir ».

Denise Place

Section Parisienne

Le déjeuner aura lieu le JEUDI 11 JUIN à 12 h 30 au restaurant de l'ALIZÉ

18, rue de Dunkerque, 75010 Paris
(Métro Gare du Nord)

Inscription à l'ADIR, accompagnée d'un
chèque de 190 F, avant le 4 juin.

CARNET FAMILIAL

DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous informer du décès de nos camarades :

Jeanne Wust, Colmar, en mars 1998 ;
Hélène Rival, Avressieux, le 17 avril 1998 ;
Marie-Louise Bordet, 57000 Saint-Etienne, le 27 avril 1998 ;

Jeanne Crombet, Baisieux, 1998.

Pierre Marcadé, Trésorier de la Société des Amis de l'ADIR, le 25 février 1998 ;

Génia Gemähling, Amie de l'ADIR, le 7 mars 1998 à Ozoire-la-Ferrière.

DÉCORATION

Emmy Weisheimer, notre déléguée pour l'Alsace : Bas-Rhin – Haut-Rhin, a été promue au grade de Commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Société des Amis de l'ADIR

Nous rappelons aux membres des familles de nos compagnes décédées, ainsi qu'aux enseignants et à tous ceux qui sympathisent avec les Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, que l'adhésion à la Société des Amis de l'ADIR donne droit au service de notre bulletin (5 n°s par an) : cotisation minimum 120 F.

Etablir le chèque au nom de :

Société des Amis de l'ADIR,
241, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la Commission paritaire : 31 739
Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue, N° 5349



A la gauche du Président de la République et de Geneviève de Gaulle Anthonioz portant les insignes de Grand'Croix de la Légion d'Honneur :
Denise Vernay, Christiane Rème, Charlotte Nadel, Marguerite Dupré, Jacqueline Fleury.

A leur droite : Geneviève Mathieu, Carmen Cuevas, Anise Postel-Vinay, Jacqueline Mella de profil,
Line Handschuh, Jacqueline Pery, Jeannette L'Herminier, Noëlla Rouget, Marie-Jo Chombart de Lauwe. (Photo D. Blondel)

Allocution prononcée par Monsieur Jacques Chirac Président de la République

A l'occasion de la remise des insignes de Grand'Croix de l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Madame Geneviève de Gaulle Anthonioz

Palais de L'Elysée - Lundi 16 février 1998

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux, naturellement, de vous accueillir dans ce Palais de l'Elysée pour une cérémonie émouvante, émouvante est bien le mot. Emouvante car, pour la première fois dans l'histoire de notre Ordre national depuis sa création, une femme est élevée à la dignité de Grand'Croix de la Légion d'Honneur. Emouvante aussi parce que cette femme, Madame Geneviève de Gaulle Anthonioz, est, à tout égard on peut le dire, un être d'exception.

Chère Madame, vous n'aimez pas le mot « héroïsme ». « La vie, ce n'est pas cela » avez-vous dit. Au terme d'héroïne, vous préférez, vous revendiquez celui de résistante. Toute votre vie en effet, vous avez résisté : dans la France occupée, dans les camps, par la suite, au sein du Mouvement ATD-Quart Monde. Toute votre vie, vous avez lutté contre l'humiliation. Toute votre vie, vous avez refusé l'inacceptable. Au nom de votre foi en la personne humaine, au nom d'un engagement total à son service. Ce sont ces efforts accomplis pour la défense des droits de la personne humaine, de la reconnaissance de sa dignité qui justifient l'hommage exceptionnel rendu aujourd'hui à une femme exemplaire.

De votre famille, vous avez appris le sens du dépassement, le respect de la règle, le patriotisme, la soumission à l'intérêt public, mais aussi la notion de devoir, la notion de solidarité. A treize ans, vous avez découvert avec horreur dans *Mein Kampf* que vous a fait lire votre père, Xavier de Gaulle, ce qu'est le mépris de l'homme. En juin 1940, vous n'avez pas vingt ans et vous vous trouvez en Bretagne avec votre grand-mère, dans un village envahi par les Allemands, lorsque le curé du village, bouleversé, annonce l'appel d'un certain Général de Gaulle – votre oncle. Votre premier acte de résistance sera d'arracher un fanion nazi sur un pont, à Rennes – oh, acte dérisoire sans doute mais combien symbolique. C'est à Paris, où vous avez repris vos études d'histoire à la Sorbonne que vous prendrez contact avec un premier réseau, celui du Musée de l'Homme ; vous le faites par l'intermédiaire de votre tante Madeleine de Gaulle, elle aussi entrée en résistance, comme le firent tous les membres de votre famille qui, en âge de se battre ou de porter les armes, s'engagèrent les uns dans les Forces Françaises Libres, les autres dans la Résistance.

A la rentrée de 1942, vous avez rejoint « Défense de la France », un mouvement qui publie un journal. Vous y écrivez des articles que vous signez « Gallia », avant de le distribuer à la sauvette dans les rues, dans le métro, à la barbe des Allemands. Munie de faux papiers, vous êtes entrée dans la clandestinité et vous voyagez beaucoup dans la France occupée. Vous recueillez des renseignements, vous participez en Haute-Savoie à la création d'un maquis qui deviendra celui des Glières. Le 20 juillet 1943, vous tombez dans une soucière tendue à Paris, rue Bonaparte, dans

une librairie qui vous sert de boîte aux lettres. Arrêtée en possession de faux papiers et aussi d'un article pour votre journal, ce sera pour vous Fresnes et les interrogatoires, puis Compiègne où vous découvrez enfin les visages de celles dont, pendant des mois d'emprisonnement, vous n'avez entendu que les voix. Le 30 janvier 1944, vous partez pour Ravensbrück avec le « convoi des 27 000 ».

De votre déportation, vous acceptez de parler seulement pour qu'on n'oublie pas et pour que jamais pareille haine ne se déchaîne à nouveau. Vous témoignez aussi pour dire la solidarité, la fraternité absolue que vous avez découvertes là-bas. Vous affirmez : *Dans cette résistance contre l'humiliation et, pire, la destruction, j'ai rencontré ce qu'il y a de plus beau dans l'homme.*

A Ravensbrück, vous rencontrez en effet des femmes admirables – Germaine Tillion et sa mère, Anise Postel-Vinay, Marie-Jo Chombard de Lauwe et celle qui sera « votre sœur de déportation », Jacqueline d'Alincourt. Vous rencontrez aussi Mère Elisabeth qui prit la place d'une autre vers la chambre à gaz et cette femme qui vous a hébergée dans un petit bourg de la Haute-Vienne ; vous y rencontrerez des femmes tchèques, allemandes, polonaises, des femmes juives venues d'un peu partout et des tziganes aussi.

En octobre 1944, Himmler tentant de vous utiliser – si j'ose dire – comme monnaie d'échange pour négocier une paix séparée avec le Général de Gaulle, vous êtes mise à l'écart, puis finalement enfermée dans le bunker du camp. Vous sortirez de ce cachot obscur quatre mois plus tard, pour traverser l'Allemagne avec une autre détenue, escortée par des SS. Sous les bombardements, d'étape en étape, de prison en prison, vous parviendrez au bout de plusieurs semaines jusque dans le Würtemberg. C'est de là que vous partirez enfin pour la Suisse où vous retrouverez votre père et la liberté le 20 avril 1945. Le lendemain, à Saint-Jeoire, en Haute-Savoie, vous entendrez, « comme dans un rêve » dites-vous, votre première « Marseillaise ».

De cette épreuve terrible qui vous a, selon le mot de votre oncle, « comme laminé l'âme », vous avez gardé une blessure ouverte ; vous avez aussi en contrepoint découvert comme une grâce votre foi dans l'homme. Une foi irréductible, indomptable, qui ne va plus vous quitter, guidera toute votre vie et qui déterminera tous vos engagements.

Le premier de ces engagements, à votre retour des camps, sera de vous consacrer à la réinsertion de vos compagnes dont certaines n'ont plus un sou, plus de famille, plus d'endroit où aller, et sont dans un état de santé souvent pitoyable. Vous fondez alors avec quelques camarades, dont Marie-Claude Vaillant-Couturier, une association qui fusionne avec l'Amicale des Prisonnières de la Résistance : ce sera l'ADIR, l'Association des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, dont vous assumez la Présidence depuis 1960.

Parce que les survivants éprouvent le sentiment très fort que s'ils ont survécu, c'est pour témoigner, qu'il s'agit là pour eux d'un devoir impérieux vis-à-vis de leurs camarades disparus – votre participation, en 1987, au procès de Klaus Barbie où vous serez entendue comme témoin, le soulignera –, l'ADIR commence à organiser des conférences en France, publie un bulletin *Voix et Visages* : « Voix des prisons qui sortaient des murs, des fentes, des tuyaux, des grillages. Visages de toutes celles qui se sont retrouvées dans la grande aventure, visages émaciés de Ravensbrück qu'un seul prénom identifiait... ». Avec l'argent que vous retirez de vos conférences et l'aide d'une fondation helvétique, vous organisez le séjour en Suisse de plus de 500 déportées dans des maisons de repos. A Genève, où réside votre père, vous rencontrez, alors, un groupe de Français résistants. Parmi eux, un jeune éditeur, Bernard Anthonioz qui a créé, avec Albert Béguin et deux autres camarades, *Les Cahiers du Rhône*, dont le premier texte fut *Les Yeux d'Elsa*. Il publia *Ravensbrück*, l'un des premiers écrits sur l'univers concentrationnaire, ouvert par un article de Germaine Tillion.

De votre mariage avec ce jeune éditeur brillant naîtront quatre enfants. Votre mari a quitté son métier pour rejoindre le RPF créé par le Général de Gaulle. Pendant dix ans, vous allez vous partager entre vos tâches de mère de famille et vos tâches de militante. En juillet 1958, lorsqu'André Malraux est nommé Ministre délégué à la Présidence du Conseil par le Général de Gaulle, puis Ministre quelques mois plus tard, premier Ministre des Affaires Culturelles, il vous demande à tous les deux d'entrer dans son Cabinet. Tandis que votre mari crée de toutes pièces une Direction de la Crédit artistique, vous prenez en charge la première Délégation à la Recherche scientifique, le premier Conseil scientifique et le premier Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports.

C'est alors que vous allez faire une rencontre déterminante, celle du Père Joseph Wrzesinski.

Un jour d'octobre 1958, vous lui rendez visite dans le bidonville de Noisy-le-Grand où il habite au milieu des pauvres. Là, dans la boue, à quelques kilomètres de Paris, sous un de ces igloos sans eau, sans gaz et sans électricité, vous lisez sur les visages de ces hommes et de ces femmes une expression que vous connaissez pour l'avoir vue sur les visages des déportées de Ravensbrück. Vous lisez l'humiliation et le désespoir que vous avez éprouvés vous-même lorsque vous lutiez, avec vos camarades, pour conserver votre identité et votre dignité. Depuis cette expérience, « nous sommes toujours en éveil, comme des veilleurs dans la nuit... », dites-vous. Nous guettons les espérances mais aussi les menaces ». Votre décision est prise : c'est à ce moment-là que vous rejoignez le combat du Père Joseph et de ses volontaires. Vous ne

quitterez plus ATD qui veut dire : *Aide à toutes les détresses*, devenue aujourd'hui ATD-Quart Monde.

Au nom de ces centaines d'hommes et de femmes qui vivent à l'écart, loin des regards, exclus et méprisés, au nom de « ces pauvres qui ne sont plus parmi nous », comme l'écrivit alors François Mauriac, au nom de ces enfants privés d'avenir, vous vous engagez auprès du Père Joseph : vous serez l'une de ses premières « alliées », active, obstinée, efficace et jamais découragée.

Pour vous comme pour lui, il ne s'agit pas de soulager la misère, de la rendre en quelque sorte supportable, il s'agit de la détruire, de venir à bout de l'exclusion. A ses côtés, vous allez plaider auprès des administrations, des pouvoirs publics, des responsables politiques. Vous acceptez alors de prendre les mêmes risques que lui et vous quittez le ministère des Affaires Culturelles pour aider cet homme seul qui refuse la charité pour « son peuple », qui refuse l'assistance, qui veut inventer, avec les plus démunis pour partenaires, de nouveaux moyens de combattre la misère : un logement décent, le droit de vivre en famille avec ses enfants, mais aussi l'accès à l'éducation, à la culture, au droit civique.

Le Père Wrésinski est entré au Conseil Economique et Social en 1979. Quelques années plus tard, il a été chargé d'entreprendre une étude sur la grande, très grande pauvreté et de faire des propositions pour essayer, au-delà des secours d'urgence, d'apporter des solutions cohérentes et globales à une situation qui se dégrade en dépit des efforts accomplis et des moyens mis en œuvre. Son rapport, qui aura demandé trois ans de travail, est voté par le Conseil Economique et Social en février 1987. C'est une étape importante dans la connaissance d'un phénomène qui dégrade notre société et met sa cohésion en cause. En cette année où ATD fête son trentième anniversaire, ce rapport obtient un impact considérable. Il demande l'accès aux soins, un plancher de ressources, la solution du problème du logement, des propositions qui seront reprises et petit à petit, partiellement au moins, mises en application.

Pendant trente ans, vous avez apporté votre soutien au Père Joseph ; en 1988, à sa disparition, vous lui succédez à la tête du Mouvement ATD et au sein du Conseil Economique et Social. Votre profonde connaissance des choses, votre sincérité lumineuse, votre intransigeance font de vous celle qui incarne désormais la défense des plus pauvres, celle qui poursuit cette lutte irréductible pour la dignité de chacun dans une société que vous voulez moins cruelle et plus solidaire.

Vous êtes chargée à votre tour de préparer pour le Conseil Economique et Social un avis sur l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté, fléau considéré depuis 1989 comme une atteinte à la dignité humaine et à l'exercice des droits fondamentaux. Mais vous ne voulez pas d'une loi pour les pauvres : « l'assistance est une ornière » répétez-vous comme le Père Wrésinski. Ce qui est en cause, ce sont les droits de l'homme, c'est la cohésion de la Nation. Vous savez qu'il faut agir dans la durée, dès l'école, et ne pas accepter comme une fatalité le chômage, la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

Avec opiniâtreté vous défendez votre idée de loi-cadre contre l'exclusion en présentant en 1995 votre rapport sur la grande pauvreté devant le Conseil Economique et Social. Celui-ci le votera dans son immense majorité. En avril dernier, vous avez eu le privilège, rare, très rare, de faire entendre la voix des exclus devant l'Assemblée Nationale réunie et émue. Avec simplicité, avec fermeté, avec exigence, vous avez exprimé devant les représentants de la Nation les points essentiels de l'avis du Conseil Economique et Social sur le projet de loi de cohésion sociale présenté, alors, par le Gouvernement.

Votre personnalité singulière, votre expérience douloureuse mettent d'emblée votre combat au-dessus de toutes les idéologies, au-dessus de tous les clivages politiques. Vous demandez que soient validés les principes et les domaines d'action de cette loi. Vous demandez que suivent l'octroi des moyens humains et financiers. Vous répétez votre confiance. Vous répétez que notre démocratie ne peut se diriger vers l'an 2000 « avec la misère dans ses bagages ». Vous répétez qu'il est indigne de maintenir les plus pauvres hors de la cité, de les cantonner aux soupes populaires ou aux dispositifs d'urgence...

Vous n'avez pas baissé les bras. Aujourd'hui, vous continuez sans dévier jamais du chemin que vous avez entamé un jour de juin 1940.

Car pour vous, les pauvres sont les premiers résistants. Auprès d'eux, qui sont hélas

de plus en plus nombreux dans notre société, vous avez trouvé une vraie grandeur, un authentique sens du respect de l'autre. Et cette rencontre a été pour vous une école de la plus profonde humanité.

Aujourd'hui où ATD-Quart Monde a acquis une notoriété internationale, a essaimé dans le monde, votre indignation reste intacte, comme votre optimisme et votre lucidité : « Nos fidélités sont des forteresses » aimez-vous dire en citant Charles Péguy. Fidélité à un idéal, fidélité à une ligne de vie suivie depuis ce jour où l'honneur de vivre vous a dicté votre chemin, fidélité à un nom qui vous oblige à travers les épreuves, vous êtes une femme que l'on ne peut qu'admirer et aimer, une de ces femmes dont André Malraux disait : « Avec qui ferait-on la noblesse d'un peuple, sinon avec celles qui la lui ont donnée ? ».

C'est cette noblesse de cœur, c'est votre lutte exemplaire contre l'humiliation et la misère auxquelles, chère Madame, nous rendons hommage aujourd'hui, auxquelles la France rend hommage et c'est pour cela que je vais avoir le privilège de vous éléver à la dignité de Grand'Croix de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Geneviève de Gaulle Anthonioz,
Au nom de la République Française, nous
vous élevons à la dignité de Grand'Croix de
l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Applaudissements prolongés

Réponse de Geneviève De Gaulle Anthonioz

Monsieur le Président de la République et vous tous, mes très chers amis, ma chère famille et cette autre famille qui est celle de l'ADIR et cette autre famille encore qui est celle d'ATD-Quart Monde.

C'est en pensant à chacun de vous que, quoiqu'il m'en ait coûté, au départ – et, je ne pouvais pas faire autrement – j'ai accepté cette très haute promotion que je sens très peu méritée.

Mais, il me semblait, Monsieur le Président de la République, que vous aviez une pensée, justement, pour ceux qui ont tracé un parcours semblable au mien et souvent beaucoup mieux que moi.

Vous avez nommé quelques-unes de mes très chères camarades. Elles sont là presque toutes, sauf Germaine Tillion qui était trop fatiguée pour venir. *Défense de la France* qui est aussi représentée et bien d'autres mouvements et associations de Résistance et de Déportation.

Le Conseil Economique et Social, a délégué non seulement son Président Jean Mattéoli, les membres de son bureau et ma section, cette section des Affaires Sociales où nous avons tant lutté pour faire passer la Loi d'Orientation contre les Exclusions. Enfin, cette famille d'ATD-Quart Monde qui est représentée dans sa diversité : ceux qui sont les premiers, les militants du Quart Monde. Je les remercie d'être là malgré leur état de santé. C'est pour moi un grand honneur, croyez-le. Et les volontaires qui sont des gens extraordinaires et les alliés et ceux avec lesquels nous avons fait tant de chemin ensemble, Simone Veil, par exemple.

Sûrement, dans mon émotion j'en oublie quelques-uns et vous me le pardonnerez.

Je remercie chacun d'entre vous d'être ici parce qu'il me semble que nous partageons ensemble ce morceau d'Histoire que nous avons vécu pour la plupart, les uns ou les autres.

Enfin, permettez-moi de vous dire, Monsieur le Président de la République, combien je suis touchée de votre pensée pour mon mari. Combien il me manque, aujourd'hui, bien sûr. Mais je n'oublierai pas, je n'oublierai jamais, mes enfants non plus, que vous avez bien voulu présider l'hommage qui lui a été rendu par la Corée en attendant l'hommage de la France. Vous avez parlé de Bernard, non pas comme d'un vieillard qui pourrait être aujourd'hui à mes côtés mais comme d'un jeune homme, beau et plein de flamme, tel que je continue à le voir après plus d'un demi-siècle, et combien j'en suis touchée... Et voici mes enfants, ma famille, mes petits-enfants, y compris celle qui m'a l'air d'avoir un béguin très particulier pour vous, c'est ma petite-fille Marguerite (*Rires*). Elle est là avec son appareil de photos. J'espère qu'elle ne fera pas comme la dernière fois où elle a pris des tas de photos et s'est aperçue en arrivant que son appareil ne marchait plus ! (*Rires*). Fort heureusement, vous aviez prévu la chose et vous lui avez envoyé une autre photo ! Mais aujourd'hui, elle a un appareil tout neuf, alors, nous allons voir des merveilles.

Merci. C'est une fête. Il me semble que c'est une fête de l'amitié. Permettez-moi de vous dire... que c'est peut-être... quelque chose qui a trait... à l'Honneur de la France.

Applaudissements nourris